

Van: Le CRISP <no-reply-mailing=crisp.be@mail184.atl121.mcsv.net> namens Le CRISP
<no-reply-mailing@crisp.be>
Verzonden: maandag 5 januari 2015 17:51
Aan: Nieuwsarchief
Onderwerp: Vingt ans de politique portuaire à Bruxelles (1993-2012)

5 janvier 2014

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).

CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveaux Courriers hebdomadaires

Vingt ans de politique portuaire à Bruxelles (1993-2012)

Geneviève Origer

Créé par l'ordonnance du 3 décembre 1992, le Port de Bruxelles fonctionne depuis le 1^{er} juin 1993. Avec la STIB, il est l'un des premiers organismes para-régionaux à avoir conclu un contrat de gestion avec la Région. Aujourd'hui, il gère le second port intérieur belge.

À l'occasion des vingt ans du Port de Bruxelles, le Courier hebdomadaire étudie les contrats de gestion successifs auxquels a été soumise la société régionale. L'objectif est d'éclairer les décisions politiques qui ont présidé à l'évolution des installations, du foncier et du fonctionnement du Port, en examinant les positions des différents acteurs régionaux et les arbitrages rendus. Il s'agit également d'analyser la manière dont les contrats de gestion ont été mis en œuvre en fonction des enjeux régionaux, et la mesure dans laquelle ils ont porté le rôle du Port dans l'économie, l'emploi et la mobilité. Cette étude en trois tomes est réalisée par Geneviève Origer, ancienne directrice en charge du développement du Port.

Après avoir présenté la place portuaire bruxelloise dans le premier volume, G. Origer passe en revue dans ces deux nouveaux volumes les différents contrats de gestion du Port : contexte général, contenu du document, décisions et réalisations. L'ensemble de la vie

[Courrier hebdomadaire](#)
[Abonnement](#)
[40 numéros par an](#)
[Version papier et électronique](#)

politique bruxelloise est ainsi abordé : aménagement du territoire, urbanisme, développement économique, logistique, transports, environnement, gestion des déchets... Dans une perspective davantage prospective sont aussi analysés le contenu de l'actuel contrat de gestion (2013-2018), ainsi que le cadre général dans lequel il se déploiera et les grandes décisions et réalisations qui devraient jaloner les années à venir.

I. Le contexte et les prémisses

Courrier hebdomadaire n° 2177-2178, 81 p., 2013

➤ COMMANDER EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

II. Contrats de gestion 1994-1999 et 2002-2007

Courrier hebdomadaire n° 2231-2232, 99 p., 2014

➤ COMMANDER EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

III. Contrat de gestion 2008-2012 et perspectives

Courrier hebdomadaire n° 2233-2234, 117 p., 2014

➤ COMMANDER EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.

Copyright © 2015 CRISP | Information, Tous droits réservés.

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Notre adresse postale :

CRISP
Place Quetelet 1A
Saint-Josse-ten-Noode 1210
Belgique

[Se désinscrire](#) | [Modifier ses informations](#)

--
This message has been scanned for viruses and dangerous content by
[Amsab-ISG](#), and is believed to be clean.